



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

A la suite d'une convocation du lundi 17 septembre 2024, les membres du Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 23 septembre 2024 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : **28**

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Alexandre CASSARO, Germain DERUDDER, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Jean-Claude HEHN, Grégoire LEININGER, Hubert BOURING, Durkut CAN, Bernard CLAVE, Dominique LIMBACH, Freddy LITTY, Joël NIEDERLAENDER, André DUPPRE, Bernard PETRY, Jean-Paul TINNES, Antoine FRANKE, Jean MEKETYN, Gabriel WALKOWIAK, Emmanuel THIRY, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Pierre THIL, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN.

- Dont représenté par son suppléant :

Monsieur Gilbert SCHUH est représenté par Madame Eliane JACQUES, Madame Sabrina HASSINGER est représentée par Gaetano CIGNA.

✓ Excusés ayant donné procuration : **6**

Messieurs, Mesdames Simone RAMSAIER a donné procuration à André DUPPRE, Luc BALLASSE a donné procuration Emmanuel THIRY, Serge STEBLER a donné procuration à Jean-Claude HUBERT, Ginette MAGRAS a donné procuration à Philippe SCHUTZ, Marc SENE a donné procuration à Jean-Jacques WURSTEISEN, Cyrille FETIQUE a donné procuration à Roland ROTH.

✓ Excusés : **16**

Mesdames, Messieurs, Mireille CINQUALBRE, Chantal PLATTE, Jean-Luc LUTZ, Hubert BUR, Marc FRIEDRICH, Roland GLODEN, Christian CLEMENT, Pascal HELFENSTEIN, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Cathia HEIM, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Salvatore FIORETTO, François GATTI, Gabriel GLATH.

✓ Absents : **5**

Messieurs Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULER, David SUCK.

02. FINANCES

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2

VU la délibération n°2024/10 du 3 avril 2024 portant adoption du budget primitif 2024 ;

CONSIDERANT la nécessité d'adapter les crédits ouverts aux besoins réels du Sydeme ;

Après avis favorable du Bureau et de la commission finances du 16 septembre 2024 et après avoir entendu l'exposé du Président, le Comité Syndical

Délibère par :

34 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

➤ D'adopter la décision modificative budgétaire ci-dessous :

DEPENSES D'EXPLOITATION				
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motif
011		Charges à caractère général	1 000	
	6068	Autres matières et fournitures	1 000	Petit matériel informatique
65		Autres charges de gestion courante	1 460 000	
	6588	Autres charges diverses	1 460 000	Solde rattachements + reversements 2023
022		Dépenses imprévues	-157 400	
023		Virement à la section d'investissement	-301 000	
		TOTAL	1 002 600	
RECETTES D'EXPLOITATION				
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motif
013		Atténuations de charges	80 000	
	64198	Autres remboursements	80 000	Indemnités journalières
75		Autres produits de gestion courante	700 000	
	7588	Autres produits divers	700 000	Soutiens Citéo emballages
77		Produits exceptionnels	222 600	
	7711	Dédits et pénalités perçus	156 600	Refus de tri 2023
	773	Mandats annulés	25 000	
	778	Autres produits exceptionnels	41 000	Remboursements (sinistres...)
		TOTAL	1 002 600	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motif
20		Immobilisations incorporelles	2 500	
	2051	Concessions et droits assimilés	2 500	Informatique
21		Immobilisations corporelles	5 800	
	2153	Installations à caractère spécifique	44 000	Etude conformité Méthavalor
	2182	Matériel de transport	-34 700	TVA sur RAR
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	-3 500	Transfert vers 2051 et 6068
20231		Opération ultrafiltration Méthavalor	-44 000	Transfert vers 2153
20232		Opération renouvellement flotte de camions	34 700	TVA sur RAR
020		Dépenses imprévues	-300 000	
		TOTAL	-301 000	
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motif
021		Virement de la section d'exploitation	-301 000	
		TOTAL	-301 000	

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à MORSBACH, le 23 septembre 2024

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT :
Compte tenu de la publication de la délibération, **10 OCT. 2024**
Et de la transmission en Sous-Préfecture le **10 OCT. 2024**

